Règlement du jeu-concours « Waffle Days »

Règlement du jeu-concours Mondial Waffle : « Waffle Days »

Article 1: ORGANISATION DU JEU

La société Mondial Waffle, société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 123 456 789 ayant son siège social 11 rue Inconnue à 75000 Paris, organise un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé 'Waffle Days ' du 07 Janvier 2022 à 8h00 au 25 Janvier 2022 à 23h59, heure de PARIS (France) (ci-après « le Jeu »).

Article 2: CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu est ouvert uniquement aux personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine (Corse comprise), disposant d'un accès à internet ainsi que d'une adresse électronique valide.

Le Jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et concours.

Pour ce qui concerne les mineurs, la participation au Jeu nécessite l'autorisation préalable du ou des représentant(s) légal(aux) et s'effectue sous la responsabilité de ce(s) dernier(s). La participation au Jeu est nominative. Ne peuvent pas participer au Jeu, le personnel de la Mondial Waffle ayant participé directement à l'organisation du Jeu et détenant des informations leur permettant de se soustraire partiellement ou totalement au hasard régissant le présent Jeu, ainsi que les membres de leurs familles respectives en ligne directe vivant sous le même toit.

Toute participation frauduleuse utilisant les données ou contenu d'une tierce personne sans son autorisation sera considérée invalide. Mondial Waffle pourra se livrer à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de l'exactitude des informations communiquées par le Participant concernant notamment son identité et son lieu de résidence. Le participant autorise sans réserve Mondial Waffle, par sa seule participation à ce Jeu, à effectuer ces vérifications. Par sa seule participation au Jeu, le Participant déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et se conformer aux règles légales, réglementaires et déontologiques applicables en France en matière de jeux concours et de loterie.

Article 3: MODALITÉS DE PARTICIPATION

Comme toute loterie commerciale, ce Jeu est régi par le hasard et chaque Participant doit respecter son esprit et son règlement. Les données personnelles collectées lors du Jeu sont destinées à la société organisatrice.

Pour participer au Jeu, le Participant doit :

- Se rendre sur https://mondialwaffle.com/concours (ci-après le site)
- Remplir le formulaire avec son email, numéro de téléphone, et accepter le règlement du jeu
- Si le Participant gagne la première étape, il devra aimer la publication Instagram destinée au jeu-concours, et identifier deux personnes en commentaire.

Article 4: DESIGNATION DES GAGNANTS

Les gagnants seront tirés au sort parmi les inscrits (gagnants de l'étape 1, ayant réalisé l'étape 2) entre le 07/01/2022 et le 25/01/2022. Les formulaires qui ne seront pas entièrement remplis ne seront pas pris en compte. Les gagnants recevront un courrier électronique, à l'adresse électronique qu'ils auront fournie dans le formulaire d'inscription au jeu-concours, dans les 15 jours suivant la fin du Jeu, leur confirmant le lot gagné et les modalités pour en bénéficier.

Article 5: DOTATIONS

Le jeu est doté des lots suivants, attribués aux participants valides déclarés gagnants. Chaque gagnant remporte un seul lot.

Liste des gains :

- 1x1 chèque d'une valeur de 1000 euros
- 2x1 abonnement premium Mondial Waffle valable 1 an à compter du 26/01/2022
- 5x1 bon d'achat d'une valeur de 50 euros et valable 3 mois, à compter du 26/01/2022.

Les lots offerts aux gagnants ne peuvent donner lieu de la part des gagnants à aucune remise de leur contre-valeur en argent (totale ou partielle), ni à leur échange ou remplacement contre un autre lot, de quelque valeur que ce soit, pour quelque cause que ce soit.

Enfin, pour l'ensemble des lots, la Société organisatrice se réserve le droit de les remplacer, en tout ou partie, par d'autres de valeur équivalente, en cas de difficulté indépendante de sa volonté pour délivrer les lots annoncés.

Article 6: REMISE DES LOTS

Le gagnant sera contacté par e-mail et recevra son lot par e-mail ou par voie postale.

Article 7: PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La collecte ainsi que le traitement des données personnelles relatives aux Participants et transmises par ces derniers dans le cadre du Jeu « Waffle Days » sont nécessaires au bon fonctionnement du Jeu et à la remise des Lots aux Gagnants. Les données recueillies dans le cadre du jeu concours sont collectées et traitées conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les participants au jeu et le représentant légal ou les représentants légaux si les participants sont mineurs, disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données qu'ils ont communiquées en application des dispositions de cette loi. A cette fin, les Participants au Jeu ou leurs représentants légaux si les participants sont mineurs doivent en faire la demande par écrit à Mondial Waffle à l'adresse suivante : Mondial Waffle, 11 rue Inconnue à 75000 PARIS. Les Données seront collectées, traitées et seront conservées uniquement pendant la durée nécessaire à la réalisation du Jeu et ce conformément à la Réglementation Informatique et Libertés et aux lois applicables. Les Données ainsi collectées sont conservées pour une durée de deux mois après la fin du Jeu. Les Participants qui exerceront leur droit à l'effacement avant la fin du Jeu seront réputées avoir renoncé à leur participation au Jeu et seront ainsi disqualifiés.

ARTICLE 8: UTILISATION DE L'IDENTITE DES GAGNANTS

S'ils sont déclarés gagnants, il est expressément convenu que les participants au Jeu autorisent la société organisatrice à utiliser, à titre publicitaire, leurs nom et prénom, ainsi que leur ville de résidence, sans restriction ni réserve, et sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de leur lot.

ARTICLE 9: RESPONSABILITÉS

La participation implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau. La société organisatrice décline toute responsabilité directe ou indirecte en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, à l'accès à Internet, à la maintenance ou à un dysfonctionnement des serveurs du Jeu, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique, à l'envoi des formulaires à une adresse erronée ou incomplète.

Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation des joueurs au Jeu se fait sous leur entière responsabilité. La société organisatrice ne pourra être tenue responsable de l'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou d'attribution de lots d'un participant, sauf à démontrer l'existence d'une faute lourde de la part de la société organisatrice. La société organisatrice se réserve le droit de disqualifier tout participant qui altérerait le déroulement de l'inscription au Jeu et d'annuler, écourter, modifier, reporter, proroger ou suspendre le Jeu, dans le cas où les serveurs informatiques du Jeu présenteraient des dγsfonctionnements résultant notamment de bogues, d'une altération, d'une intervention non autorisée, d'une fraude, d'anomalies techniques ou de tout autre cause due au fait de ce participant et qui affecteraient l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du Jeu.

La société organisatrice fera ses meilleurs efforts pour permettre un accès au Jeu. La société organisatrice pourra, à tout moment, notamment pour des raisons techniques, de mise à jour, de maintenance, interrompre l'accès au site et au Jeu. La société organisatrice ne sera en aucun cas responsable de ces interruptions et de leurs conséquences. Aucune indemnité ne pourra être réclamée à ce titre. Les participants sont informés qu'en accédant au site internet du Jeu, un cookie pourra le cas échéant être stocké sur le disque dur de leur ordinateur. Il s'agit d'un petit fichier informatique permettant d'enregistrer leur navigation sur le site internet du Jeu. Les cookies servent à identifier chaque participant afin de lui permettre d'accéder plus rapidement aux informations, en lui évitant de les ressaisir. Ils ne peuvent en aucun cas endommager les données présentes dans son ordinateur.

Un participant peut s'opposer à l'enregistrement de ce cookie, ou choisir d'être averti de l'enregistrement de ce cookie sur son disque dur, en configurant son logiciel de navigation (le participant est invité à se reporter aux conditions d'utilisation de son navigateur concernant cette fonctionnalité). Lorsque ce paramétrage est effectué, le participant garde néanmoins la possibilité d'accéder au site internet du Jeu et de participer à ce dernier.

En outre, la responsabilité de la société organisatrice ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problèmes d'acheminement ou de perte de courrier postal ou électronique (notamment en ce qui concerne l'acheminement des dotations). Tout lot envoyé par la société organisatrice à un gagnant

qui serait non réclamé ou retourné pour toute autre raison par les services postaux serait perdu pour le gagnant et demeurerait acquis à la société organisatrice.

La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable du mauvais fonctionnement du réseau Internet, ni de retard, perte ou avaries résultant des services postaux et de gestion.